# Gattières le Plan Local d'Urbanisme







Vu pour être annexé à la délibération du

Approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

A/ liste	des e	mplac	ement	s rése	ervés

Equipements	Publics		
Numéro opération	Désignation	Superficie en m²	Bénéficiaire
E-R 1 Les Bréguières	Réservations foncières pour la réalisation d'un lycée d'enseignement général	22 690	Région Provence Alpes Côte d'Azur
E-C 1 Les Bréguières	Réservations foncières pour la réalisation d'un cimetière paysager	5 200	Commune de Gattières
E-C 2 Les Bréguières	Réservation pour un aménagement paysager et des aires de stationnement au bas des Bréguières	2 985	Commune de Gattières
E-C 3 Notre Dame	Réservation pour un équipement socio-éducatif	6 660	Commune de Gattières
E-C 4 Notre Dame	Réservation pour la création d'un espace public – la place de la Chapelle	870	Commune de Gattières
DFCI Hauts de Saint Martin	Création d'une voie DFCI de 3,5 mètres dans le cadre des travaux pour la réduction du risque incendies	7 700 (4700 en partie basse 3000 en partie haute)	Commune de Gattières
E-C5 Les Ferrayons	Création d'un réservoir à eau dans le cadre des travaux pour la réduction du risque incendies.	500	Commune de Gattières
E-C6 Les Breguières	Réalisation du pôle technique du futur quartier des Breguières comprenant des équipements collectifs, du stationnement, des commerces (restauration) et des locaux techniques.	2 600	Commune de Gattières

Voiries publiq	ues		
Numéro	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
opération		en m²	
V-06 1			Département
Route de la	Elargissement de 2 mètres de part et d'autre des		des Alpes
Baronne –	alignements		Maritimes
RD 1			
V -06 2			
Route de	Elargissement à 8 mètres entre la limite communale	5 120	Département
Saint	de Saint Jeannet et le quartier Saint Michel de		des Alpes
Laurent –	Gattières		Maritimes
RD 2209			
V-06 3			
Route de la	Elargissement à 8 mètres entre la limite communale	14 980	Département
Manda	de Carros et le quartier l'Oustaou de Gattières		des Alpes
RD 2209			Maritimes
V-06 4			
Route des	Elargissement à 8 mètres entre	13 500	Département
Saint	La limite de la Commune de de Saint Jeannet et		des Alpes
Jeannet	l'entrée de l'agglomération de Gattières		Maritimes
RD 2210			
Voiries publiq		T	
Numéro	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
opération		en m²	
			Commune de
V-C 1	Création de la voie de bouclage entre Font Cailloure et	2 915	Gattières
	le Chemin de Provence pour une emprise totale de 8		
	mètres		
			Commune de
V-C 2	Création d'un Y de retournement dans le quartier de la Pierre Fresquet	125	Gattières
			Commune de
V-C 3	Elargissement à 6 mètres du chemin des Serres et du	3 490	Gattières
	chemin des Saulces du quartier de Super-Gattières		
	jusqu'au droit du cimetière		

Assainissement Eaux Pluviales et Eaux Usées							
Numéro opération	Désignation	Superficie en m²	Bénéficiaire				
A-C 1	Création d'un piège à graviers dans le vallon d'Enghièri	10 300	Commune de Gattières				
A-C 2	Création d'un raccordement au réseau eaux usées du SMARDV dans le Plan de Gattières – emprise 2 mètres	660	Commune de Gattières				
A-C 3	Création d'un exutoire d'eaux pluviales d'une emprise de 3 mètres dans le bassin des Moulins	950	Commune de Gattières				
A-C 4	Création d'un raccordement au réseau eaux usées du SMARDV dans le Plan de Gattières – emprise 2 mètres	560	Commune de Gattières				

## B/ liste des servitudes d'attente de projet

#### Rappel du Code de l'Urbanisme – article L 123-2a

"Dans les zones urbaines, le Plan Local d'Urbanisme peut instituer des servitudes consistant:

a) à interdire, sous réserve d'une justification particulière, dans un périmètre qu'il délimite, et pour une durée au plus de cinq ans dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement. Les travaux ayant pour objet l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes sont toutefois autorisés. "

Servitude de périmètre d'étude							
N° opération	Justifications de la servitude	Limitation de la constructibilité	Bénéficiaire				
SAP-1	Périmètre d'étude lié à la réalisation du programme public de Lou Pountéou comprenant un parking public, des espaces publics et des volumes de construction consacrés aux commerces, aux services et à l'habitat	5 m² de Superficie de Plancher.	Commune de Gattières				

date d'approbation du P.L.U. : mai 2013

date limite d'application de la servitude : mai 2018

### C/ liste des servitudes de mixité sociale

### Rappel du Code de l'Urbanisme - article L 123-2b

- « Dans les zones urbaines, le Plan Local d'Urbanisme peut instituer des servitudes consistant :
- b) à réserver des emplacements en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit. »

		Secteur	% de mixité sociale	Superficie	COS applicable	S-P mobilisable	Part de l'habitat	S-P Habitat	Taille moyenne des logements	Nombre de logements	Nombre de logements sociaux
SMS	1	Font Cailloure Bas	30%	17 580	0,50	7 032	80%	5 626	75	75	23
SMS	2	Font Cailloure Sainte Estève	30%	6 650	0,50	2 660	100%	2 660	75	35	11
SMS	3	Font Cailloure Hauts de Sainte Estève	15%	13 422	0,50	5 369	100%	5 369	75	72	11
SMS	4	Font Cailloure Plan de Gattières	fixe	13 900	mixte	5 576	75%	3 744	mixte	50	20
SMS	5					4 à la suite de l'enq	uête publique				
SMS	6	Notre Dame - zone UB	50%	7 100	0,80	4 544	60%	2 726	75	36	18
SMS	7	Camp Dalmas	30%	2 800	0,20	448	100%	448	75	6	2
SMS	8	Bas des Condamines	30%	8 300	0,30	1 992	100%	1 992	75	27	8
SMS	9	Les Condamines	30%	16 450	0,30	3 948	80%	3 158	75	42	13
SMS	10	Les Conques – Chemin de Provence	30%	4 150	0,20	664	80%	531	75	7	2
SMS	11	La Bastide Haute	30%	4 850	0,50	1 940	100%	1 940	75	26	9
SMS	12	La Bastide Lotissement	30%	2 835	0,50	1 134	100%	1 134	75	15	5
SMS	13	Les Bréguières – partie haute	50%	30 300	0,60	14 544	50%	7 272	55	132	66
SMS	14	Centre Village – les Restanques	50%	Gabari	taire	6 511	60%	3 906	55	71	36
SMS	15	Centre Village – la Vignasse	50%	Gabari	taire	4 934	100%	4 934	55	90	45
SMS	16	Centre Village – ilôt Barel	50%	Gabari	taire	3 353	35%	1 174	55	21	11
		Application de la Mixité Sociale pour c			Part de PLUS	nombre de PLUS	Part de PLAI	nombre de PLAI	Part de PLS	nombre de PLS	
SMS		Font Cailloure Bas	nombre de i	ogements sociaux							
	1			23	60%	14	10%	2	30%	7	
SMS	2	Font Cailloure Sainte Estève		11	60%	6 7	10%	1 .	30%	3	
SMS	3	Font Cailloure Hauts de Sainte Estève		11	60%		10%	1	30%	3	
SMS	4	Font Cailloure Plan de Gattières		20	60%	12	10%	2	30%	6	
	5	Notes David and UD	1			ite de l'enquête publi			000/	-	
SMS	6 7	Notre Dame - zone UB		18	60%	11	10%	2	30% 30%	5	
		Camp Dalmas		2	60%	1	10%			'	
SMS	8	Bas des Condamines		8	60%	5	10%	1	30%	2	
SMS	9	Les Condamines		13	60%	8	10%	11	30%	4	
SMS	10	Les Conques – Chemin de Provence	+	2	60%	1	10%	4	30%	1	
SMS	11	La Bastide Haute	1	9	60%	5	10%	1	30%	3	
SMS	12	La Bastide Lotissement	1	5	60%	3	10% 30%	20	30%	1	
SMS	13	Les Bréguières – partie haute		66	60%	40		20	0%		
SMS	14	Centre Village – les Restanques		36	60%	21	30%	11	0%	40	
SMS	15	Centre Village – la Vignasse		45	60%	27	10%	4	30%	13	
SMS	16	Centre Village – ilôt Barel		11	60%	6	30%	3	0%		
		Total	1	277	I	167	1	50	1	49	

## D/ liste des servitudes d'équipement public

### Rappel du Code de l'Urbanisme – article L.123-2c

Article L123-2c du Code de l'Urbanisme : A indiquer la localisation prévue et les caractéristiques des voies et ouvrages publics, ainsi que les installations d'intérêt général et les espaces verts à créer ou à modifier, en délimitant les terrains qui peuvent être concernés par ces équipements."

Servitude de réal	isation de voiries nouvelles		
N° opération		Secteur	Bénéficiaire
PEP-1	Création d'une voie nouvelle de 8 mètres d'emprise dans le périmètre du projet urbain des Bréguières permettant de lier la Route de la Baronne et le Chemin de Provence	les Bréguières	Commune de Gattières
PEP-2	Prolongement du chemin des Pres permettant de lier le Chemin des Espeiroures au Chemin des Ferraillons	les Espeiroures	Commune de Gattières